

LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION


Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

PRÉSENTATION

La licence professionnelle est un diplôme d'État de niveau Bac + 3 qui, exclusivement en apprentissage ou en formation continue, permet d'obtenir en 10 mois (septembre à juin) une qualification professionnelle.

L'année de formation comprend 400 heures d'enseignements, 90 heures de travaux sur projets, et 26 semaines en entreprise (ou Cabinet).

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'apprentissage, vous pouvez contacter  [l'adresse dédiée](#).

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de L2 Sciences de gestion et aux autres étudiants titulaires d'un BTS, d'un DUT ou d'une autre licence deuxième année (AES, Sciences économiques, Droit) de s'orienter vers une formation réellement professionnalisante de fin de cursus d'études à niveau bac + 3, facilitant l'accès à l'emploi en PME/PMI ou en cabinet comptable.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences visées :

- * Savoir analyser les lois, les décrets et les conventions collectives et mesurer leurs impacts sur la gestion de la paie
- * Savoir organiser une veille sociale, juridique et économique

PLUS D'INFOS

Public concerné

* Formation continue

Nature de la formation :
Mention

CONTACTS

<http://institut-montpellier-management.fr/liste-des-formations/l3-pro-gestion-de-paie-social/>

- * Être un interlocuteur reconnu en matière de législation sociale capable d'assurer les relations avec les organismes sociaux et fiscaux
- * Être capable d'établir et de gérer les éléments de la paie
- * Maîtriser le traitement des charges sociales et fiscales
- * Maîtriser les nouvelles techniques de l'informatique et de la communication et les principaux logiciels de paie et de gestion des ressources humaines
- * Connaître la diversité des contrats de travail, leurs spécificités
- * Maîtriser les règles de la comptabilité des charges de personnel
- * Savoir présenter un tableau de bord du social

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS

- Cadre économique et social des ressources humaines : économie du travail et théorie des ressources humaines, organisation et gestion des ressources humaines, anglais appliqué aux ressources humaines, évolution de la masse salariale et élaboration de tableaux de bord.
- Environnement juridique et comptable : droit du travail individuel, droit de la protection sociale, comptabilité approfondie des charges de personnel, révision comptable, droit du travail collectif.
- Systèmes d'information et de gestion de la paie : les éléments complémentaires de rémunération, les logiciels de paie, les paies spécifiques, traitement et déclaration des charges sociales et fiscales.
- Management du projet professionnel : projet tuteuré, stage.

Les étudiants ont accès à une plateforme e-learning permettant un complément en auto-formation en bureautique (Word, Excel, Power point), préparatoire à l'utilisation des logiciels de paie, et en anglais, pouvant compléter de façon efficace l'enseignement en présentiel de la langue étrangère.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Gestion de la paie et du social en présentiel

- Gestion de la paie et du social en e-learning

PUBLIC CIBLE

- Étudiants titulaires de :

- * L2 Sciences de gestion, Sciences économiques et AES
- * DUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- * BTS Comptabilité Gestion des Organisations.

- Des professionnels justifiant d'une expérience

Collaborateurs de cabinets gérant la paie, salariés assistants Ressources Humaines... (sous réserve de la validation des acquis).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les débouchés potentiels sont :

- * Responsable Paie et gestion du social
- * Gestionnaire de la paie et du temps de travail
- * Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable
- * Responsable des ressources humaines
- * Assistant ressources humaines

COMPOSANTE

Montpellier Management

LIEU(X) DE LA FORMATION

Montpellier

RESPONSABLE(S)

Gatumel Denis

denis.gatumel@umontpellier.fr

Tel. +33 (0)4 34 43 20 78

CONTACT(S)

Raphaëlle Demange

Tel. +33 (0)4 34 43 20 36



raphaelle.demange@umontpellier.fr

Nicolas GONNIN

Tel. 04 34 43 20 38

nicolas.gonnin@umontpellier.fr

Laetitia Bonfill

Tel. +33 (0)4 34 43 20 17

Fax. +33 (0)4 34 43 20 20

isem-pro@umontpellier.fr

GESTION DE LA PAIE ET DU SOCIAL EN PRÉSENTIEL

PRÉSENTATION

[PLUS D'INFOS](#)

Cette page précise les spécificités de l'enseignement en présentiel de la licence professionnelle Gestion de la Paye et du Social.

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS

- Cadre économique et social des ressources humaines : économie du travail et théorie des ressources humaines, organisation et gestion des ressources humaines, anglais appliqué aux ressources humaines, évolution de la masse salariale et élaboration de tableaux de bord.
- Environnement juridique et comptable : droit du travail individuel, droit de la protection sociale, comptabilité approfondie des charges de personnel, révision comptable, droit du travail collectif.
- Systèmes d'information et de gestion de la paie : les éléments complémentaires de rémunération, les progiciels de paie, les paies spécifiques, traitement et déclaration des charges sociales et fiscales.
- Management du projet professionnel : projet tuteuré, stage.

Les étudiants ont accès à une plateforme e-learning permettant un complément en auto-formation en bureautique (Word, Excel, Power point), préparatoire à l'utilisation des progiciels de paie, et en anglais, pouvant compléter de façon efficace l'enseignement en présentiel de la langue étrangère.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et après entretien avec un jury composé d'universitaires et de professionnels du secteur.

Les conditions d'accès et les dossiers de candidature seront disponibles sur : www.umontpellier.fr

Accès direct rubrique « Admission - Inscription / Candidater à l'UM, **e-candidat** », à partir de fin avril 2016.

La campagne de recrutement débute le 5 mai 2016 et se clôture le 22 juin 2016, date limite d'envoi des candidatures. Les entretiens auront lieu les 4 et 5 juillet 2016*.

*Les dates des entretiens sont données à titre indicatif et peuvent comporter des modifications. En cas d'admissibilité, une convocation vous sera envoyée avec la date, l'heure et le lieu de l'entretien.

COMPOSANTE

Montpellier Management
RESPONSABLE(S)

Vernhet Alexandre
alexandre.vernhet@umontpellier.fr
Tel. 04.34.43.20.97

CONTACT(S)

Raphaëlle Demange
Tel. +33 (0)4 34 43 20 36
raphaëlle.demange@umontpellier.fr

GESTION DE LA PAIE ET DU SOCIAL EN E-LEARNING

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 60

Frais d'inscription 2016 :

- * Vous financez votre formation : 2 500 €
- * Votre entreprise prend en charge votre formation : 4 400€
- * Vous êtes chômeur : 2 500 € (se renseigner auprès de votre Pôle Emploi pour une prise en charge éventuelle)

Il faut y ajouter les frais d'inscription à l'Université de Montpellier :

- * 168 €
- * Sécurité sociale (facultative ; selon les cas) : 215 €

Procédure d'inscription :

- 1 . Candidature à l'ISEM
- 2 . Admission par l'ISEM
- 3 . Inscription et paiement à l'ISEM

CONTENU DE LA FORMATION

L'étudiant doit disposer d'un ordinateur récent avec :

- * une connexion internet (connexion permanente conseillée),
- * une adresse de messagerie électronique,
- * une imprimante (conseillée).

La formation est dispensée totalement à distance mais les apprenants ne sont pas isolés. Ils appartiennent à des classes virtuelles animées par des enseignants qui suivent leur progression, les conseillent dans l'apprentissage et la réalisation des activités, les évaluent. Les étudiants disposent de moyens de communication tant entre eux qu'avec leurs enseignants grâce à des forums en ligne.

La durée des études est de 12 mois.

Une journée de regroupement est organisée à Montpellier le 21 septembre 2016. La présence à cette formation est vivement recommandée.

ENSEIGNEMENTS

- Cadre économique et social des ressources humaines : économie du travail et théorie des ressources humaines, organisation et gestion des ressources humaines, anglais appliqué aux ressources humaines, évolution de la masse salariale et élaboration de tableaux de bord.
- Environnement juridique et comptable : droit du travail individuel, droit de la protection sociale, comptabilité approfondie des charges de personnel, révision comptable, droit du travail collectif.
- Systèmes d'information et de gestion de la paie : les éléments complémentaires de rémunération, les progiciels de paie, les paies spécifiques, traitement et déclaration des charges sociales et fiscales.
- Management du projet professionnel : projet tuteuré, stage.

Les étudiants ont accès à une plateforme e-learning permettant un complément en auto-formation en bureautique (Word, Excel, Power point), préparatoire à l'utilisation des progiciels de paie, et en anglais, pouvant compléter de façon efficace l'enseignement en présentiel de la langue étrangère.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- * un contrôle continu sur la plate-forme de formation,
- * des contrôles terminaux (CT) à Montpellier
- * Les dates de remise des travaux donnant lieu à évaluation sont fixées par l'université et seront communiquées dès le début de la formation. Les corrections personnalisées de ces évaluations sont assurées et commentées par les tuteurs.

CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et après entretien avec un jury composé d'universitaires et de professionnels du secteur.

Les conditions d'accès et les dossiers de candidature seront disponibles sur : www.umontpellier.fr

Accès direct rubrique « Admission - Inscription / Candidater à l'UM, [e-candidat](#) », à partir du 12 mai 2016.

PUBLIC CIBLE

- * Titulaires d'une 2eme année de licence universitaire Sciences de gestion ou de tout diplôme de niveau Bac +2 (après décision de la commission de sélection) homologué ou inscrit au RNCP.
- * Les titulaires d'un diplôme étranger de niveau Bac +2 doivent compléter leur dossier de candidature par :
 - * une traduction en Français de leur(s) diplôme(s) par une autorité assermentée (Ambassade ou Consulat de France)
 - * éventuellement : une "attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger" (anciennement "attestation de reconnaissance de niveau d'études") à demander auprès du centre ENIC-NARIC.

Informations détaillées sur [le site du CIEP](#).
Attention aux délais d'obtention.

Cette attestation n'est pas obligatoire puisque payante (70 euros), mais elle vivement recommandée car elle permettra au jury de sélection d'avoir une idée précise du cursus effectué à l'étranger.

- * éventuellement : une attestation de niveau de langue française. Elle est également vivement recommandée, comme le [TCF](#)
- * Pour les non titulaires des diplômes pré-requis et ayant de l'expérience professionnelle, il convient de demander une validation des acquis professionnels (VAP), qui permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis, en tenant compte de l'expérience professionnelle, des formations suivies et des connaissances personnelles acquises hors de tout système de formation.

Carlos REINA PONCE DE LEON



Tél. : 04 34 43 20 19

Mail : carlos.reina-ponce-de-leon@umontpellier.fr

COMPOSANTE

Montpellier Management

RESPONSABLE(S)

Gatumel Denis

denis.gatumel@umontpellier.fr

Tel. +33 (0)4 34 43 20 78

CONTACT(S)

Nicolas GONNIN

Tel. 04 34 43 20 38

nicolas.gonnin@umontpellier.fr